

Communiqué de presse de la Fondation des parkings

Extension du MACARON MULTIZONES TOUT PUBLIC à la journée

La Fondation des parkings informe que le MACARON MULTIZONES TOUT PUBLIC déjà en vigueur à la demi-journée depuis 2006, est dorénavant également disponible à la journée.

Le MACARON MULTIZONES TOUT PUBLIC permet aux résidents d'une zone donnée de déroger à la réglementation locale du trafic qui limite la durée du parcage des véhicules automobiles sur la voie publique (sauf le dimanche).

Destiné aux particuliers, hôtes de passage et à tout utilisateur qui souhaite déroger à la limitation à 1 heure de stationnement dans les zones bleues à macarons, il permet de stationner dans une zone bleue à macarons pour une demi-journée (matin ou après-midi) ou une journée.

Les possibilités d'utilisation du MACARON MULTIZONES TOUT PUBLIC font suite à l'adoption par le Conseil d'Etat en date du 13 octobre 2010 de la modification du règlement d'exécution de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière du 30 janvier 1989.

Vendu à CHF 10,-- la demi-journée, CHF 20,-- la journée ou par carnet de 10 unités à CHF 100,-- la demi-journée et CHF 200,-- la journée, il est disponible dans les points de vente suivants :

- Parking de l'Etoile, carrefour de l'Etoile 1, Genève
- Parking de Saint-Antoine, boulevard Emile Jacques-Dalcroze 10, Genève
- Service du stationnement, route des Jeunes 6, Genève
- Service du stationnement, rue de la Prairie 17, Genève